



200601 **OUVERTURE**

Monsieur Maxime Dupont, maire, ouvre la séance ordinaire du conseil le 8 juin 2020 à 19 h et souhaite la bienvenue.

La situation du COVID-19 oblige à faire la réunion sans public et celle-ci est faite en conférence téléphonique.

Son présent :	Maxime Dupont, maire	Siège n° 4 : Gaétane Gagnon
	Siège n° 1 : Roger Rioux, pro maire	Siège n° 5 : Yvan Sirois
	Siège n° 3: Jean-Pierre Saucier	Siège n° 6 : Yannick Pelletier
	Siège n° 2 : Nathalie Trudeau	

Absent :

Madame Yolaine Fournier est aussi présente à cette réunion pour les états financiers 2019.

Tous, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Maxime Dupont.

La directrice générale, madame Josée Sirois est aussi présente.

200602 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Roger Rioux et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'ordre du jour tel que présenté. Plusieurs points ajoutés au varia

- a) Fontaine incendie
- b) Prochaine rencontre
- c) Travaux été
- d) Arpentage.
- e) Hydro Québec
- f) Document prochaine rencontre
- g) Chemin Saint-Médard
- h) Boîte aux lettres
- i) Absence du maire, pro maire et directrice générale
- j) Compte rendu « réunion de la bibliothèque »
- k) Rang 4

L'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR DU 8 JUIN 2020

SÉANCE RÉGULIÈRE

- 1. Ouverture à 19 h
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2020
- 4. Mot du maire
- 5. Dépôt des États financiers 2019 par Malette
- 6. Comptes du mois
- 7. Correspondance

- A. Offre de service « Castonguay, société d'avocats »
- B. Demande d'appui financier « Association du cancer de l'Est-du-Québec
- C. Info lettre du député



- D. Mot des Affaires municipales et de l'Habitation pour la réouverture des bibliothèques
- E. Soumission table de pique-nique de Canac et de de Rona
- F. Sûreté du Québec
- 8. Résolution « demande de subvention PIIRL » Député
- 9. Adoption du règlement 301-2020 frais exigible pour la transaction, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels
- 10. Adoption du règlement 402-2020 sur le coût de licences pour chien et chat
- 11. Adoption du règlement 403-2020 décrétant un tarif lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident
- 12. Résolution 200612 « Encadrement de la culture du sol et des végétaux dans les périmètres urbains
- 13. Résolution « Achat et pose d'abrasif 10 600 litres des Aménagements Lamontagne »
- 14. Réponse de la MRC des Basques à la demande des quotes-parts matières résiduelles
- 15. Varia
 - a)
 - b)
 - c)
- 16. Période de questions
- 17. Prochaine réunion de travail ; lundi 6 juillet 2020 à 18h30
- 18. Prochaine réunion du conseil ; lundi 13 juillet 2020 à 19h
- 19. Levée de la séance

200603 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MAI 2020**

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020.

Adoptée.

200604 **MOT DU MAIRE**

Les deux dernières rencontres téléphoniques avec la MRC ont été annulées.

200605 **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019 PAR MALLETTE.**

Madame Yolaine Fournier fait la lecture du sommaire de l'état financier aux élus (es).

Le document est à disposition au bureau municipal.

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que le conseil dépose les états financiers 2019.



200606

COMPTES DU MOIS

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS		
Salaire du 1er mai 2020 au 31 mai 2020		
		Total 11 124,50 \$

COMPTES REÇUS AU COURANT DU MOIS À PAYER LE MOIS SUIVANT		
Facture reçue en mai et payée en juin		
# chèque 11278 Poste Canada	Timbre et journal	138,18 \$
# chèque 11279 La buanderie RDL	Salopette et tapis	104,63 \$
# chèque 11280 Transport Maurice Richard inc	Réparation ponceau et Niveleuse rang 4 et 7	2 062,08 \$
# chèque 11281 Servitech inc.	Tenue à jour	381,07 \$
# chèque 11282 Excavation Régis Bérubé	Démolition du vieux garage	14 045,84 \$
# chèque 11283 FQM	Service rendus	494,97 \$
# chèque 11284 Carrefour du camion RDL	Pièces et transport	62,57 \$
# chèque 11285 Kopilab	Copies effectuées	81,37 \$
Paieement visa	Achat de purel	61,40 \$
Paieement visa	Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules	67,00 \$
Bell	Téléphone	149,08 \$
Bell	Internet	82,03 \$
Hydro Québec	6 factures	1 031,72 \$
Retenues à la source	Provincial	2 292,70 \$
Retenues à la source	Fédéral	881,69 \$
RCAP	Contrat imprimante	111,53 \$
		22 047,86 \$
Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.		
Josée Sirois		
Directrice générale et secrétaire-trésorière		

REVENUS		
Loyers	Loyers	388,00 \$
Ministère des affaire municipales et Habitation	Péréquation	51 970,00 \$
Ministère du transport	3e et 4 e tranche du contrat	12 713,23 \$
Dépôt direct	Dépôt direct	4 796,03 \$
Transport Éric Rioux	Retour "Accrocher poteau rang 7"	884,00 \$
Sacs de recyclage	Sacs	12,50 \$
Dépôt taxes comptoir	Dépôt taxes comptoir	1 223,71 \$
Photocopies/ Fax	Photocopies/Fax	2,80 \$
		71 990,27 \$

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les comptes du mois.

Adoptée.

200607

CORRESPONDANCE

A) Offre de service « Castonguay, société d'avocats »

Une firme d'avocats nous offre leurs services.

B) Demande d'appui financier « Association du cancer de l'Est-du-Québec »

Résolution 200607B

Il est proposé par Roger Rioux et résolu à l'unanimité que le conseil accepte de donner 50 \$ à l'association du cancer de l'est du Québec.

Adoptée.

C) Info lettre du député

Monsieur Tardif informe les municipalités de la circonscription sur divers enjeux à la gestion de la COVID-19.



D) Affaires municipales et de l'habitation et ouverture des bibliothèques.

Le Ministère des Affaires municipales nous fait part qu'il est possible à partir du 29 mai 2020 de faire la réouverture des bibliothèques municipales. Le conseil décide toutefois d'attendre encore un mois.

E) Soumission table de pique-nique

Il est proposé par Yvan Sirois et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat d'une table de pique-nique au coût de 99 \$ + tx. Une vérification à la quincaillerie de Lac-des-Aigles, de Squatec et de Cabano sera faite.

F) Sûreté du Québec

Suite à la demande des municipalités de reporter le paiement à la sécurité publique, nous avons reçu une correspondance que ceux-ci sont reportés au 30 septembre et au 1^{er} décembre 2020.

200608

8. RÉSOLUTION 200608 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

À la séance du conseil municipal de Saint-Guy tenue le 8 juin 2020, la résolution suivante portant le numéro 200608 a été adoptée et se résume comme suit :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 41 490\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. »

QUE les travaux seront exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. »

Je, soussigné, Josée Sirois, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Guy déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

Adoptée.

200609

9.ADOPTION DU RÈGLEMENT 301-2020 FRAIS EXIGIBLES POUR LA TRANSACTION, LA REPRODUCTION ET LA TRANSMISSION DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité que le règlement 301-2020 sur les frais exigibles pour la transaction, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels soit adopté.

Adoptée.

200610

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT 402-2020 SUR LE COÛT DES LICENCES POUR CHIENS ET CHATS

Il est proposé par Nathalie Trudeau et résolu à l'unanimité que le règlement 402-2020 sur le coût des licences pour chiens et chats soit adopté.

Adoptée.

200611

11.ADOPTION DU RÈGLEMENT 403-2020 DÉCRÉTANT UN TARIF LORS D'UNE INTERVENTION DESTINÉE À PRÉVENIR OU À COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VÉHICULE D'UN NON-RÉSIDENT

Il est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que le règlement 403-2020 décrétant un tarif lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule d'un non-résident.

Adoptée.



200612 **12. RÉSOLUTION 200611 « ENCADREMENT DE LA CULTURE DU SOL ET DES VÉGÉTAUX DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS.**

ATTENDU QUE la municipalité doit statuer sur les deux options suivantes afin que la MRC puisse rédiger un projet de règlement à l'image de la municipalité;

- Est-ce que la municipalité souhaite interdire certains usages associés à la culture du sol à l'intérieur du noyau villageois ?
- Est-ce que la municipalité souhaite interdire la culture du sol et des végétaux dans certaines zones du noyau villageois?

Il est proposé par Roger Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Saint-Guy désire autoriser les usages associés seulement à la culture du sol et des végétaux pour des serres et des jardins personnels.

QUE la municipalité de Saint-Guy autorise l'usage sur l'ensemble du noyau villageois en respectant le bon voisinage et en respectant le règlement concernant les nuisances.

Monsieur Maxime Dupont, maire, demande à chacun des membres du conseil de voter sur la présente proposition.

Adoptée.

200613 **13. RÉSOLUTION 200613 « ACHAT ET POSE D'ABRASIF 10 600 LITRES DES AMÉNAGEMENTS LAMONTAGE**

Il est proposé par Yvan Sirois et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'achat de 10 600 litres d'abrasif au coût de 3816 \$ + tx.

200614 **14. RÉPONSE DE LA MRC DES BASQUES À LA DEMANDE DES QUOTES-PARTS MATIÈRE RÉSIDUELLES**

Suite à ces informations, Maxime demandera plus d'information au centre de récupération de Squatec.

200615 **VARIA**

A) FONTAINE INCENDIE

Maxime demande qu'à la prochaine réunion nous ayons plus d'information pour prendre une décision sur la borne sèche.

B) PROCHAINE RENCONTRE

Maxime propose que la prochaine réunion soit faite par téléphone comme les 3 précédentes.

Il y a un vote pour ou contre. Ceux qui sont pour faire la réunion par téléphone et ceux qui sont contre faire la réunion en personne sans la présence du public.

Gaétane : Contre, Nathalie : Pour, Yvan : Pour, Jean-Pierre : Contre, Roger : Contre, Yannick : Contre

Monsieur Roger Rioux donne son avis qu'il doit y avoir la réunion de travail aussi prévue le 6 juillet.

Le vote recommence pour que les deux réunions se fassent en salle.

Gaétane : Pour, Nathalie : Contre, Yvan : Contre, Jean-Pierre : Pour, Yannick : Pour, Roger : Pour

La directrice fera la vérification à savoir si le Ministère des Affaires municipales à donner le feu vert pour le retour des réunions en salles. Si c'est le cas, il y aura la réunion de travail le 6 juillet et la réunion du conseil le 13 juillet toujours sans publics.

C) RÉSOLUTION 200615C TRAVAUX D'ÉTÉ

Le conseil demande à la directrice générale de faire évaluer par un entrepreneur forestier le coût de la coupe de bois sur le bord des chemins.

Le conseil demande à la directrice générale de contacter la FQM pour faire évaluer les travaux à faire dans les rangs. Ponceaux, route, etc.



IL est proposé par Jean-Pierre Saucier et résolu à l'unanimité que les travaux de nivelage importants soient commencés dans les rangs. Bernard fera le tour avec Yannick pour les travaux à faire. L'Abat poussière pourra par la suite être appliqué.

Il est demandé à la directrice générale de faire évaluer le coût de la virée au rang 7 que monsieur Bernard Paré demande et d'apporter les informations à la prochaine réunion.

Adoptée.

D) RÉSOLUTION 200615D ARPENTAGE

Il est proposé par Yannick Pelletier et résolu à l'unanimité de faire arpenter le terrain de l'église, de l'école, du cimetière, du lot et du rang 7 de Saint-Médard.

Adoptée.

E) HYDRO QUÉBEC

Le conseil demande de faire les démarches auprès d'Hydro-Québec pour le réseau de lumière. La directrice répond qu'elle est en communication avec la FQM dans ce projet.

F) DOCUMENT PROCHAINE RENCONTRE

Le maire demande à la directrice générale les documents sur les chiens dangereux pour la prochaine rencontre.

G) CHEMIN SAINT-MÉDARD

Monsieur le maire demande à la directrice générale d'appeler, monsieur Simon Claveau, de la MRC pour savoir comment procéder sur la cessation du chemin du rang 7 à Saint-Médard.

H) BOITES AUX LETTRES

Madame Nathalie Trudeau demande ce qu'on fait avec les 2 boites aux lettres qui ont été arrachées lors du déneigement cet hiver au rang 4. Maxime demande à la directrice générale de prendre les informations nécessaires sur les dispositions des boites aux lettres sur les propriétés des citoyens. Une décision sera prise à la prochaine réunion.

I) ABSENCE MAIRE, PRO-MAIRE OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Nathalie Trudeau demande qu'est-ce qui se passe si le maire, le pro maire ou la directrice générale doit s'absenter pour raison quelconque. Maxime lui répond que si le maire s'absente, c'est le pro maire et que si la directrice s'absente la FQM a un programme pour remplacer temporairement celle-ci.

J) COMPTE RENDU DE LA RÉUNION BIBLIOTHÈQUE DU 30 MAI

Roger demande un compte rendu de la réunion de la bibliothèque du 30 mai. La directrice demandera à Alexandre son compte rendu.

K) RANG 4

Roger demande s'il y aura ouverture du rang 4 pour l'hiver. Maxime répond qu'il a demandé à la directrice générale de mettre ce point à la réunion d'août.

200616

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La réunion étant par conférence téléphonique, il n'y a aucune question.

200617

17. PROCHAINE RÉUNION DE TRAVAIL

Si la loi le permet, la réunion aura lieu le 6 juillet à 18h30

200618

18. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL



Lundi 13 juillet 2020, 19h

200619

19. RÉSOLUTION LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Yvan Sirois et résolu à l'unanimité des membres présents que la levée de l'assemblée soit faite à 20h49

Adoptée.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions : 200607B, 200607E, 200613, 200615C

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Maxime Dupont
Maire

Josée Sirois,
d.g/s.t